



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 166-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.235

Déposée le : 12.07.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gnägi (Aarberg, Le Centre) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1454/2021 du 8 décembre 2021
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -

Pénurie d'enseignant·e·s : à quand une amélioration de la situation ?

Cet été encore, le manque aigu d'enseignantes et d'enseignants dans le canton de Berne fait couler beaucoup d'encre. Le *Bund* a révélé le 3 juillet 2021 que 200 postes étaient encore à pourvoir pour l'année scolaire 2021-2022. Le problème de la pénurie de personnel enseignant n'est pas nouveau. En 2019, la motion Gnägi (140-2018) « Revoir les conditions d'admission à la PHBern pour remédier à la pénurie de personnel enseignant » a été retirée après discussion avec la Direction de l'instruction publique et de la culture et la PHBern, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants inscrits dans les hautes écoles pédagogiques. C'est également la solution envisagée par la Direction de l'instruction publique et de la culture, selon le même article du *Bund*.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Selon le Conseil-exécutif, combien d'enseignantes et d'enseignants viendront à manquer dans le canton au cours des années scolaires à venir ?
2. A partir de quelle année scolaire le Conseil-exécutif envisage-t-il une amélioration de la situation en raison du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les hautes écoles pédagogiques ?
3. Quelle est la proportion moyenne des étudiantes et étudiants de la PHBern qui, après la réussite de leur diplôme
 - a. travaillent comme enseignante ou enseignant dans un autre canton ?
 - b. ne débutent même pas leur carrière dans l'enseignement ?

Réponse du Conseil-exécutif

Comme la plupart des autres cantons, le canton de Berne connaît une pénurie d'enseignants et d'enseignantes. C'est pourquoi la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a récemment créé un groupe de travail pour aborder la problématique au niveau national.

La conjoncture générale a une grande influence sur le marché du travail. Ainsi, lorsque la situation économique est favorable, les enseignants et enseignantes ont tendance à opter pour le secteur privé. Cependant, l'hypothèse selon laquelle davantage de personnes formées initialement au métier d'enseignant-e quitteraient le secteur privé pour revenir dans l'enseignement public, en raison des difficultés économiques dues à la pandémie, ne s'est pas réalisée.

Dans le canton de Berne, le nombre de postes mis au concours dans l'enseignement a augmenté depuis 2019 si l'on compare les mêmes mois des années sous revue. De concert avec la Haute école pédagogique germanophone (PHBern), l'institut NMS Bern et les associations professionnelles, la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) a donc pris différentes mesures afin de soutenir les directions d'école dans leurs efforts de recrutement, afin d'améliorer l'image de la profession enseignante et afin d'inciter les demandeurs et demandeuses d'emploi dans les secteurs professionnels proches de l'enseignement à opter pour une carrière dans l'enseignement. C'est largement grâce à ces mesures que tous les postes vacants ont pu être pourvus à la rentrée 2021.

Point 1

Trois facteurs sont pris en compte pour formuler des prévisions sur l'évolution du marché du travail dans le domaine de l'enseignement : les départs à la retraite prévus, l'évolution des effectifs d'élèves, ainsi que le nombre d'inscriptions aux hautes écoles pédagogiques (HEP) et le nombre de diplômes décernés par ces écoles.

- 1) La génération des baby-boomers part à la retraite. Il faut donc s'attendre à un nombre de départs à la retraite supérieur à la moyenne jusqu'en 2029, ce aussi parmi les membres du corps enseignant des établissements de la scolarité obligatoire bernois.
- 2) Parallèlement, les effectifs d'élèves ont tendance à croître de manière constante. Au degré secondaire I, ils vont augmenter de 8 à 11 pour cent en 2023, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Aux cycles 1 et 2, on table sur un léger recul jusqu'en 2023, suivi par une nouvelle hausse linéaire. Toutefois, l'adaptation des taux d'encadrement permet dans une certaine mesure de compenser les variations. En effet, des études empiriques montrent qu'une augmentation des effectifs d'élèves de 10 pour cent, par exemple, n'induit généralement qu'un accroissement de l'ordre de 5 pour cent chez le corps enseignant.¹
- 3) En ce qui concerne le nombre d'inscriptions aux HEP et le nombre de diplômes décernés par ces écoles, voir la réponse relative au point 2.

Cependant, ces facteurs ne permettent pas d'obtenir un résultat exact, notamment parce que les enseignants et enseignantes ne partent pas tous à la retraite au même âge.

Point 2

Le gouvernement est heureux de constater le grand intérêt porté à la profession enseignante. La PHBern comptait plus de 3000 étudiants et étudiantes à l'automne 2020 déjà, un chiffre record, et les effectifs estudiantins ont augmenté d'environ 50 pour cent dans tous les instituts consacrés à la formation de base au semestre de printemps 2021.

Au vu de l'évolution exposée ci-dessus, le gouvernement espère que la pénurie d'enseignants et d'enseignantes commencera à s'atténuer en 2024, lorsque la hausse des effectifs estudiantins constatée dans les HEP aura les effets attendus sur le marché de l'emploi dans le domaine de l'enseignement.

¹ Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (2018). L'éducation en Suisse | rapport 2018. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, page 248.

Point 3 a)

D'après le rapport 2018 sur l'éducation en Suisse élaboré par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (L'éducation en Suisse – rapport 2018), les enseignants et enseignantes sont nettement moins mobiles que d'autres professionnels en ce qui concerne le choix de leur lieu de travail. En outre, la grande majorité des étudiants et étudiantes des HEP se forment dans l'école située dans leur canton, malgré la libre circulation intercantonale. Ainsi, environ 25 pour cent des étudiants et étudiantes de la PHBern étaient domiciliés hors du canton de Berne (relevé des données entre 2008 et 2014).²

Selon un sondage réalisé auprès des diplômés et diplômées de la PHBern en 2019 et 2020, entre 18 et 23 pour cent des enseignants et enseignantes d'école enfantine, du degré primaire et du degré secondaire I travaillent hors du canton de Berne (SO, FR, ZH, AG, LU, VS, BS, BL, GR, TG, AR, SG, BL ; le taux de réponse au sondage est compris entre 42 et 57 pour cent).

	Ecole enf. / prim.	Sec. I	Sec. II	Ens. spé- cialisé
Lieu de travail dans un autre canton	19 %	18 - 23 %	30 - 57 %	21 - 37 %

Le rapport 2018 sur l'éducation en Suisse montre qu'entre 2008 et 2014 environ 15 pour cent des étudiants et étudiantes domiciliés dans le canton de Berne travaillaient dans un autre canton après leur formation, quel que soit le canton où ils ont fait leurs études.³ On ne connaît pas la différence entre le nombre d'enseignants et d'enseignantes formés dans le canton de Berne qui travaillent dans un autre canton et le nombre d'enseignants et d'enseignantes formés dans un autre canton qui travaillent dans le canton de Berne.

Point 3 b)

Le sondage réalisé auprès des diplômés et diplômées de la PHBern en 2020 a donné le résultat suivant :

	Ecole enf. / prim.	Sec. I	Sec. II	Ens. spé- cialisé
Travaille actuellement en tant qu'enseignant-e et poursuivra cette activité au prochain semestre	97 %	99 %	98 %	97 %

Destinataire

– Grand Conseil

² Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (2018). L'éducation en Suisse – rapport 2018. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, pages 256 s.

³ Idem, page 257.